

Reims Santé au Travail : un partenaire engagé pour la santé en entreprise

Bien plus qu'un suivi médical réglementaire, Reims Santé au Travail accompagne les entreprises dans la durée, au service de la santé de leurs collaborateurs et de la performance collective. Avec une offre de services enrichie, le service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) se transforme pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

Notre mission ?

Proposer un accompagnement global, de la prévention des risques professionnels à la préservation de la santé au travail. En plus du suivi médical de vos salariés et de la prévention en milieu de travail, nous développons des actions de sensibilisation thématiques (RPS, TMS, addictions, sommeil...), un service relation Adhérent dédié - RST & Vous - pour un suivi personnalisé, ainsi qu'une cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) pour agir tôt et maintenir en emploi les salariés fragilisés ont vu le jour au 1er trimestre 2025.

Pour faciliter l'accès à nos services, nous déployons de nouveaux outils digitaux : un site repensé, un chatbot pour répondre aux questions courantes, et un portail adhérent modernisé pour centraliser toutes vos démarches.

Un cadre légal à ne pas négliger

Rappelons que l'employeur a l'obligation légale d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de ses salariés (Code du travail, art. L4121-1). Cela implique une évaluation régulière des risques, la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées, et la collaboration active avec son service de santé au travail. Reims Santé au Travail est là pour vous accompagner dans le respect de ces responsabilités. Avec plus de 6 700 entreprises adhérentes et près de 90 000 salariés suivis, Reims Santé au Travail s'inscrit comme un acteur clé de la prévention en milieu professionnel.

Ensemble, faisons de la santé au travail un levier de progrès.

contact@reimssantetravail.fr

RST & vous 

un service 100 % dédié aux adhérents

« RST & Vous », c'est le point de contact privilégié entre Reims Santé au Travail et ses entreprises adhérentes.

Sa mission est d'accompagner au quotidien les employeurs dans la gestion de la santé au travail de leurs salariés, en leur apportant un accueil personnalisé, des réponses rapides à leurs questions et une orientation vers l'équipe médicale en charge du suivi de leurs salariés. Tous les adhérents bénéficient d'un interlocuteur identifié, capable de répondre rapidement à leurs besoins : réponses aux questions concernant la prévention et le suivi de la santé de leurs salariés, demandes

de conseils, informations réglementaires, accès aux actions de prévention, réclamations...

Le service joue un rôle clé dans la qualité de la relation avec ses entreprises adhérentes et les salariés suivis : il fait le lien entre les entreprises, les équipes de santé au travail et les services transverses (prévention, gestion administrative et comptable, accompagnement des situations complexes...) en lien avec les obligations réglementaires et dans le cadre de nos exigences de qualité de service.